



Agenda

Lundi 25 janvier

-15h : **Jean-Paul COSTA**, ancien président de la Cour européenne des droits de l'homme : « *La Cour européenne des droits de l'homme* ».

27, 28 et 29 janvier

Colloque « Guerre et Histoire », sous la présidence de **Jean BAECHLER** à la Fondation Simone et Cino Del Duca (de 9 heures à 12 heures et de 14 heures 30 à 17 heures).

Lundi 1^{er} février

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **Jean-Claude BONICHOT**, juge à la Cour de justice de l'Union européenne : « *La Cour de justice de l'Union européenne* ».

Lundi 8 février

-15h : **Pascal SAINT-AMANS**, directeur du Centre de politique et d'administration fiscale de l'OCDE : « *La fiscalité internationale* ».

Lundi 15 février

-15h : **Jean-Marc de LA SABLIERE**, Ambassadeur de France : « *Le Conseil de sécurité* ».

-17h30 : Conférence de **Sergeï GURIEV**, professeur d'économie à Sciences Po, ancien recteur de la Nouvelle École d'économie de Moscou (Fondation Éthique et Économie).

Lundi 22 & lundi 29 février

Pas de séances

Lundi 7 mars

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **Bruno LASSERRE**, président de l'Autorité de la concurrence : « *Le droit international de la concurrence* ».

-17h30 : Conférence de **Michel CAMDESSUS**, gouverneur honoraire de la Banque de France, ancien directeur général du Fonds monétaire international (Fondation Éthique et Économie).

Après approbation du procès verbal de la séance du lundi 11 janvier, le président **Gilbert Guillaume** a fait procéder aux dépôts d'ouvrages.

Jean Baechler a fait hommage à l'Académie de l'ouvrage établi sous sa direction, *Guerre et Religion* (Paris, Hermann, 348 p.), actes du colloque international éponyme organisé par l'Académie les 22, 23 et 24 janvier 2014, dans le cadre du programme de recherche « Guerre et société », avec le soutien de l'Institut de France (Fondation Simone et Cino Del Duca).

George-Henri Soutou a présenté à ses confrères l'ouvrage d'Emmanuel de Waresquiel *C'est la révolution qui continue ! – La Restauration 1814-1830* (Paris, Tallandier, 2015, 429 p.)

Le président **Gilbert Guillaume** a passé la parole à **Pascal Lamy**, ancien directeur de l'Organisation mondiale du commerce, qui a fait une communication intitulée « L'organisation mondiale du commerce et le droit ». L'orateur a présenté l'OMC comme « un corpus de règles qui constitue un promontoire assez avancé de la gouvernance internationale et du droit international ». Ce qui anime les quelque 160 Etats membres de l'OMC, c'est l'idée, figurant déjà dans le préambule des accords qui ont institué l'OMC en 1994, que l'ouverture des échanges est propice à la croissance et au développement, à condition toutefois de ne pas nuire à la poursuite d'objectifs considérés comme prioritaires, en matière de santé, de sécurité, d'environnement...

« Si l'établissement de règles est relativement aisé dans le domaine de la protection », a poursuivi Pascal Lamy, « il n'en va pas de même dans celui de la précaution », de plus en plus important aujourd'hui, « car le niveau de la précaution est en fait déterminé par ceux qui ont le niveau de précaution le plus élevé ». En outre, ce qui est entendu par précaution peut différer d'un Etat à l'autre pour des raisons idéologiques ou culturelles, et donc, « s'il veut être efficient, le droit commercial international va devoir intégrer ces préférences collectives de manière beaucoup plus profondes qu'auparavant ». Ainsi, sous la pression de la mondialisation, de la multiplication des échanges et de la prégnance du principe de précaution, l'OMC se trouve confrontée au défi d'une harmonisation normative toujours plus grande, au risque de devoir élaborer un droit ressenti par certains comme trop intrusif.

À l'issue de sa communication, **Pascal Lamy** a répondu aux questions que lui ont posées **Pierre Delvolvé**, **Yvon Gattaz**, **Jacques de Larosière**, **Jean-Claude Casanova**, **Jean-Claude Trichet**, **Mireille Delmas-Marty** et **Georges-Henri Soutou**.

Honneurs et distinctions

Rectificatif : « **John Rogister**, correspondant de l'Académie (section Histoire et géographie) a reçu les insignes de **Commandeur** dans l'Ordre des Palmes Académiques des mains du Chancelier de l'Institut, **Gabriel de Broglie**, lors d'une cérémonie qui a eu lieu à Paris le lundi 28 novembre. »

À savoir

- Le Chancelier de l'Institut, **Gabriel de Broglie**, président de la Fondation Edouard Bonnefous, et le Secrétaire perpétuel de l'Académie, **Xavier Darcos**, président du jury du Grand Prix de la Fondation Edouard Bonnefous, ont présidé, le lundi 18 janvier dans la Grande salle des séances, la cérémonie de remise du Grand Prix et des Prix de la Fondation Edouard Bonnefous de l'Institut de France ainsi que celle du Prix Edouard Bonnefous de l'Académie des sciences morales et politiques.

- Le 5 décembre 2015, **John Rogister**, correspondant de l'Académie (section Histoire et géographie) a fait une conférence au Victoria & Albert Museum de Londres, lors d'un colloque marquant le tricentenaire de la mort de Louis XIV, sur un portrait unique, découvert récemment, qui représente le sacre du roi.

À lire

- « L'éthique en humanitaire », recension élogieuse du livre de **Jean-François Mattéi**, *L'humanitaire à l'épreuve de l'éthique (Les Liens Qui Libèrent, Paris, 2014, 150 p.)*, sur le site <humanitaire.revues.org> en date du mardi 29 décembre 2015. Extrait : « L'auteur explique pourquoi, à partir des années post-Seconde Guerre mondiale l'éthique est progressivement revenue au premier plan et en quoi cette réapparition coïncide avec "deux révolutions qui bouleversent de nombreux repères dans nos sociétés" (p. 85). La première est scientifique, biologique et médicale puisque, à raison, Mattei nous rappelle que les progrès et les nouvelles connaissances acquises ces cinquante dernières années "mettent en cause l'humanité de l'homme bien plus profondément que toutes celles acquises au cours des cinquante siècles précédents" (p. 86) ! Quant à la seconde, d'ordre sociétal et survenue à partir de la fin des années 1960, elle a placé la valeur de liberté au premier plan. À partir de ces prémisses, l'essayiste éclaire la notion d'éthique, explique en quoi elle se distingue de la morale, montre comment élaborer des règles assurant le respect de chacun et rappelant les obligations de tous. Enfin il met en exergue le rôle des principes en son sein, ce qu'il nomme les "quatre invariants éthiques" (p. 95), à savoir les principes d'autonomie, de bienfaisance, de non-malfaisance et enfin de justice (p. 96 à 100). »

- Alain Duault, *Où vont nos nuits perdues et autres poèmes*, préfacé par **Xavier Darcos** (Gallimard, 2015).

- Arkadiusz Zuchmanski, *Le repas d'Arkadiusz*, préfacé par **Jean-Robert Pitte** (Glénat, 2015, 224 p.).

Dans la presse et sur les ondes

- Sur le site de *Mediapart*, en date du lundi 4 janvier, à propos du projet présidentiel de constitutionnaliser l'état d'urgence et la déchéance de la nationalité : « En ce qui concerne le droit, la grande juriste **Mireille Delmas-Marty** avait déjà relevé les effets d'un attentat sur les responsables politiques. Dans *Liberté et sûreté dans un monde dangereux* (Seuil, 2010), elle a décrit "l'hypothèse d'un effet indirect des attentats du 11 septembre 2001 qui auraient en quelque sorte libéré les responsables politiques, symboliquement et juridiquement, de l'obligation de respecter les limites propres à l'Etat de droit". »

- **Jean-Robert Pitte** : « Que notre joie demeure ! », dans *Le Figaro* du mercredi 23 décembre. Extrait : « Aurons-nous le cœur à la fête après les carnages qui ont marqué ce noir vendredi 13 novembre, sachant qu'une épée de Damoclès est plus que jamais suspendue au-dessus de nos têtes ? Oui, il le faut, car s'enfermer et nous replier sur nous-mêmes serait vain et ne garantirait en rien notre sécurité. Plus que jamais, nous devons sortir, vivre, rire, chanter et partager ce que nous avons de meilleur en nous. Nous ne sommes nullement soumis à un choc des civilisations, mais seulement au choc de la barbarie contre la civilisation et l'on ne viendra jamais à bout de ce mal récurrent qu'est le nihilisme par la peur ou bien par la surveillance et la répression, mesures indispensables, mais très insuffisantes. Comme l'écrivait Voltaire au comte Chouvalov : "Au lieu de couper les têtes de l'hydre, ils se bornent à lui mordre la queue." Pour venir à bout du mal absolu, les seules armes dont nous disposons sont celles de l'éducation et de la culture, cette dernière devant être tendue vers le beau, le bien, le vrai. Car rappelons-nous qu'au XX^e siècle les effroyables barbares qu'ont été les bolcheviks et les nazis étaient parfois pétris de ce qu'il est convenu d'appeler culture et même pour certains de culture raffinée, philosophique, littéraire, musicale. La culture tombe volontiers dans l'idéologie dévoyée et creuse si elle n'est pas mêlée d'estime de soi et d'altruisme, l'un étant inséparable de l'autre. Noël est une merveilleuse occasion de pratiquer ces deux vertus éminentes. »

- **Chantal Delsol** : « Le salut public instrumentalisé », dans *Valeurs Actuelles*, n°4128, du 7 au 13 janvier. Extrait : « Il n'y a de démocratie que si l'on respecte la diversité des opinions, qui sont des manières différentes d'envisager l'avenir ou, si l'on préfère, de voir le bien de la cité. Là où les diversités disparaissent, il y a despotisme, dictature ou simplement technocratie, ce qui signifie la même chose. La liberté politique est au prix de l'expression des différences. [...] Naturellement, un gouvernement d'union nationale peut avoir dans certains cas une utilité, exactement dans les cas exigés par le salut public. Lequel traduit une situation de danger crucial et avéré, réclamant une union des forces et le silence des querelles. [...] Mais] il vaut mieux ne pas jouer avec l'union nationale, ne pas en faire un joker pour se débarrasser d'un adversaire trop détesté. L'union nationale est un remède de cheval à utiliser au bord des précipices. Si l'on s'en sert avec légèreté, cela revient à abandonner la démocratie. »

- Interview d'**Evelyne Sullerot**, correspondant de l'Académie (section Morale et sociologie), dans *Valeurs Actuelles*, n°4127, du 31 décembre au 6 janvier. Extrait : « Il est impératif que l'IVG soit réalisée dans de bonnes conditions, mais, pour autant, elle n'est pas une méthode de contraception, contrairement à ce que disent certains plannings familiaux. La liberté sexuelle et le fait d'avoir un enfant sont deux choses différentes. [...] Face à [notre] société matérialiste, marchande, je suis restée dans la nostalgie d'une forme de fraternité. L'organisation de la famille a une influence considérable sur la société et une grande égalité entre l'homme et la femme me paraît nécessaire. »